



AGIR POUR LE LOGEMENT



# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	500 000 €	4 %	Acquéreur
▶ De	500 001 € à	3 %	Acquéreur
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		

### MAISON / VILLA

▶ Jusqu'à	500 000 €	4 %	Acquéreur
▶ De	500 001 € à	3 %	Acquéreur
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		

### LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	€	4 %	Acquéreur
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		

### FONDS DE COMMERCE

▶ Jusqu'à	€	4 %	Acquéreur
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		

### TERRAINS À BÂTIR

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		
▶ De	€ à		

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

LES PYRAMIDES IMMOBILIER SARL au capital de 7622.45 €  
Siret : 471800524 RCS Montpellier  
CPI 3402 2017 000 022 153 CCI de l'Hérault - Gestion / Transaction  
Assuré par Galien Assurances - 89 rue La Boétie - 75008 PARIS

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

<sup>1</sup> TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.  
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au .....<sup>01</sup> / .....<sup>09</sup> / .....<sup>2019</sup>